



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	FEMME D'ABORD
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Les mardis : <ul style="list-style-type: none">• 11, 18, 25 janvier• 1^{er}, 08, 15, 22 février• 1^{er}, 08, 15, 22, 29 mars• 05, 19, 26 avril• 17, 24, 31 mai• 07, 14, 21 juin• 06, 13, 20, 27 septembre• 04, 11, 18, 25 octobre• 15, 22, 29 novembre• 06, 13 décembre
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal la Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE Parc départemental de la Plaine des Bordes – Quartier des Bordes / Hauts de Chennevières Avenue des Bordes 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Public effectivement touché
(Rappeler le public initialement visé)

- **Public initialement visé :**

Femmes et jeunes filles.

- **Public effectivement touché :**

Femmes et jeunes filles.

- **Nombre de personnes bénéficiaires :**

27 personnes, dont 22 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

Ceci représente 164 participations sur l'année 2022.

- **Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :**

Age	Hommes	Femmes	Total
0-5 ans	0	0	0
6-15 ans	0	0	0
16-17 ans	0	1	1
18-25 ans	0	0	0
26-64 ans	0	18	18
65 ans et plus	0	8	8
Total	0	27	27

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Les questionnaires de satisfaction font ressortir les éléments suivants :

- 77,5% des participantes ont estimé que l'atelier a permis de d'améliorer partiellement ou significativement l'estime et la confiance en soi.

"j'aime venir aux ateliers parce qu'ils me permettent de d'améliorer ma confiance en moi et de prendre soin de moi", "j'ai aimé l'atelier cuisine, j'ai trouvé ça très enrichissant"

- 100 % des participantes déclarent que l'atelier les a aidées à rompre l'isolement, à prendre soin d'elles et de leur santé.

"J'apprécie l'atelier parce que j'apprends à prendre soin de mon corps et de mon psychique", "J'aime beaucoup venir aux ateliers parce que ça me permet de sortir de chez moi et de ne pas être isolée" ; "j'ai aimé préparer ensemble le repas et passer un moment convivial hors de chez moi", "L'atelier me permet de sortir de chez moi, de parler à d'autres personnes, sachant que je suis seule chez moi".

<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>L'action « Femme d'abord » a été créée en 2021 à la demande d'un groupe d'habitantes. L'animatrice en charge de cette action a quitté ses fonctions en novembre 2021. La nouvelle animatrice est arrivée en janvier 2022. Il n'y a donc pu avoir de passation entre les 2 agents.</p> <p>Certains membres fréquentant l'atelier sont investis dans d'autres associations et/ou services municipaux. Lorsque des événements (ex : sorties, séjours) sont organisés sur le même temps que l'atelier, celui-ci connaît une baisse de fréquentation.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>Chaque atelier s'est déroulé de 10h30 à 12h. Une communication mensuelle était déposée en libre accès à l'accueil, affichée dans les locaux et donnée aux participantes.</p> <p>La programmation a été développée en cours d'année avec les participantes sous la forme mensuelle suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 fois/mois - développement personnel - 1 fois/mois - socio-esthétique - 1 fois/mois - sport - 1 fois/2 mois - Echanges de trucs et astuces - 1 fois/2 mois - prévention santé féminine - Si 5ème mardi : discussions <p>Elles ont choisi les thèmes d'intervention des prestataires, les choix de temps forts et le rythme des thématiques proposées.</p> <p>Sur l'année, 34 ateliers « Femme d'abord » ont été menés selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 sessions de développement personnel comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ la méditation pleine conscience, ○ la sophrologie, ○ le scan corporel, ○ l'autohypnose, ○ les affirmations positives. ○ Par ailleurs, 1 atelier de sophrologie a été annulé par le prestataire. - 4 sessions de socio-esthétique comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ la colorimétrie, ○ la manucure, ○ la coiffure, ○ les soins du visage.

- 8 sessions de sport comprenant :
 - o du yoga,
 - o des balades urbaines,
 - o de l'initiation au golf,
 - o 4 ateliers avec un coach sportif,
 - o Par ailleurs, 1 atelier sport a été annulé par le prestataire.

- 4 sessions d'échanges comprenant une réflexion sur le programme d'atelier, le choix des thèmes de sophrologie.

- 2 sessions d'échanges de trucs et astuces.

- 7 sessions de santé féminine comprenant :
 - o de la sensibilisation à l'hypnose,
 - o des exercices de rééducation du périnée,
 - o un échange sur les droits de femmes,
 - o l'intervention d'une naturopathe sur l'argile et les huiles essentielles,
 - o l'intervention d'une chargée de prévention sur le cancer du sein,
 - o l'intervention de la nutritionniste sur les bienfaits des épices.

- 2 temps forts de 10h à 14h :
 - o 10h à 12h Atelier cuisine collectif. Le choix des recettes se fait en amont avec les participantes.
 - o 12h à 14h : repas convivial.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Ordinateur portable, câble HDMI, vidéoprojecteur, enceinte, matériel de sport, tables, chaises, salle cuisine.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	0.07
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		

	Bénévoles														
	Volontaires en service civique														
	Personnel mis à disposition « gratuite »														
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<p>Un pointage des participantes présentes aux ateliers a été réalisé relevant leur âge et leur lieu de résidence.</p> <p>2 questionnaires de satisfaction ont été mis en place et distribués (l'un en juin et l'autre en décembre).</p>														
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non</p>														
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité</p>														
	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nb d'heures</th> <th>Charges de personnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Animatrice Socioculturelle</td> <td>124h</td> <td>2 593 €</td> </tr> <tr> <td>Référente famille</td> <td>5h</td> <td>147 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>129h</td> <td>2 740 €</td> </tr> </tbody> </table>			Agent/Fonction	Nb d'heures	Charges de personnel	Animatrice Socioculturelle	124h	2 593 €	Référente famille	5h	147 €	TOTAL	129h	2 740 €
Agent/Fonction	Nb d'heures	Charges de personnel													
Animatrice Socioculturelle	124h	2 593 €													
Référente famille	5h	147 €													
TOTAL	129h	2 740 €													
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel (3 957 €) et le budget final (4 569 €) s'explique par le fait que la demande des participantes a évolué et a nécessité plus d'interventions de prestataires et moins de besoins d' « achats matières et fournitures ». Par conséquent, une partie du budget « achats matières et fournitures » a été crédité sur la ligne « prestations de service ».</p> <p>De plus, le budget « charges de personnel » a augmenté. Comme expliqué dans la ligne « difficultés rencontrées », il n'y a pas eu de passation entre les agents en charge de l'action. La nouvelle personne a dû comprendre les rouages de l'action et se constituer un réseau de contact.</p>														

	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Néant</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Néant</p>

Le 19/01/2023,

Mickaël ASSOUS

Conseiller Municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire